



La révolution française

⇒ *Les cahiers de doléance*

*A la fin du XVIII^{ème} siècle, beaucoup de Français sont mécontents, car deux ordres sont privilégiés : le **clergé** et la **noblesse** ; alors que le troisième ordre doit beaucoup travailler et payer de très lourds impôts. Il s'agit du **tiers état**.*

*Le roi de France, qui s'appelle **Louis XVI**,
est tenu au courant que le peuple est de plus
en plus mécontent de son sort.*

De plus, les finances du Royaume sont au plus mal : la France n'a plus d'argent.

*Le roi décide donc d'organiser une grande réunion avec des représentants de toute la France : la **réunion des états généraux**.*

*Il envoie une lettre de convocation dans toutes les villes et dans tous les villages de France, en demandant aux habitants d'élire des **députés** qui viendront assister à cette réunion.*



De par le Roi, Notre aimé et féal.

Nous avons besoin du concours de nos fidèles sujets pour Nous aider à surmonter toutes les difficultés où Nous Nous trouvons [...]. Ces grands motifs Nous ont déterminé à convoquer l'Assemblée des États de toutes les provinces de notre obéissance, tant pour Nous conseiller et Nous assister dans toutes les choses qui seront mises sous nos yeux, que pour Nous faire connaître les souhaits et doléances de nos peuples, de manière que par une mutuelle confiance et par un amour réciproque entre le souverain et ses sujets, il soit apporté le plus promptement possible un remède efficace aux maux de l'État, que les abus de tous genre soient réformés et prévenus par de bons et solides moyens qui assurent la félicité publique et qui nous rendent à Nous particulièrement, le calme et la tranquillité dont Nous sommes privés depuis si longtemps.

Donné à Versailles, le 24 janvier 1789.



*Lors de la réunion, les députés devront présenter les plaintes et les demandes des habitants : ce sont les **doléances**.*

Pour préparer cette réunion, des discussions ont lieu dans tous les villages, durant lesquelles on parle des demandes à faire au Roi.

*A l'issue de ces discussions, chaque député rédige un **cahier de doléance** qu'il emmènera à la réunion des Etats Généraux.*

*Un **cahier de doléance** est donc un cahier dans lequel sont inscrites les **plaintes** et les **demandes** des habitants.*

*Chaque représentant du peuple (qu'on appelle un **député**) apportera ce cahier lors de la **réunion des Etats Généraux** organisée par le Roi.*

Les cahiers de doléances expriment souvent les mêmes demandes :

- baisse ou **abolition** des **impôts** ;

- pouvoir donné aux **Etats Généraux** pour prendre des **décisions** (lois et impôts) ;

- **fin des privilèges** pour la noblesse et le clergé.

